

Réf: Dossier 260343

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PRODIX22 » en abrégé «  
SCI PRODIX22 »

Siège Abidjan Cocody Riviera Laurier XV, Villa 62,  
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/10/2022 reçus par Me ANGELIN OLIVIER YABLAÏ , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 27/10/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
PRODIX22 » en abrégé « SCI PRODIX22 »

Objet : L'acquisition de tous immeubles de toute nature ; - La propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement ; - L'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes ; - La disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition ; - L'échange, apports ou autrement. Et, généralement, sans restriction ni limitation, toutes opérations individuelles, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Laurier XV, Villa 62,  
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme KAKOU EPOUSE ASSOUMOU ETTA  
PENDA KARINE LAETITIA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B40-00319 du 02/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71756/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

